

Notre société
dans 20 ans,
c'est lui.

Déclaration du SNUipp-FSU au CTPD du 26 janvier 2010

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Le gouvernement poursuit son offensive libérale, multiplie les mesures qui creusent les inégalités, aggravent les conséquences de la crise, le chômage, la précarité, l'insécurité sociale et remet en cause les solidarités. Les mesures de répressions du mouvement social et de ses acteurs s'amplifient.

Il poursuit la mise en oeuvre de la RGPP et de la Réate, imposant de nouvelles réductions budgétaires et de nouveaux modes de gouvernance et de pilotage. Dans la fonction publique, le gouvernement maintient ses choix de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. 34 000 nouvelles suppressions de postes viennent s'ajouter aux suppressions des années précédentes.

Dans l'Éducation, cela se traduit par la suppression supplémentaire de 16 000 postes malgré une augmentation démographique prévue de 5 300 élèves à la rentrée 2010. Si le ministère affiche la création de 2 182 postes, ceux-ci ne couvrent en réalité que partiellement la suppression des 9 182 postes de stagiaires PE2 qui assuraient le quart de décharge des directions à 4 classes et les semaines de stages de formation continue.

En Eure-et-Loir on assiste à un véritable tour de passe-passe.

La dotation affichée de 23 postes cache grossièrement une réalité bien différente :

la réforme de la formation des maîtres oblige dès à présent à affecter 15 postes pour les décharges de direction des écoles à 4 classes afin de compenser la suppression des stages filés des PE2. Nous ne sommes plus qu'à +8 postes.

Ajoutons à cela les 9 postes de RASED que le département doit encore au ministère, nous voilà à -1.

Comment continuer à se féliciter d'une dotation de + 23 postes quand il faut dès à présent étudier 34 fermetures de classes pour n'en ouvrir que 20.

Concrètement il y aura à la rentrée 280 élèves de plus mais 14 classes en moins.

Après avoir réalisé des économies en fermant des postes de mis à disposition, des postes de RASED, une partie des postes surnuméraires, en amputant de 80% l'accueil des moins de trois ans en une décennie, le ministère de l'Éducation Nationale poursuit dans cette logique en supprimant l'année de PE2.

Il y aura donc une centaine d'emplois rémunérés en moins en Eure-et-Loir.



**DONNONS
à l'éCOLE
LES
MOYENS
DE SES
AMBITIONS !**

AGENCE TETRAKTS - © MASTÈRE



Notre société
dans 20 ans,
c'est lui.



Où se feront les prochaines économies ?

Comment essayer de faire croire « qu'avec beaucoup moins on peut présenter et faire du plus »...

Aucune perspective positive ne se dessine, que ce soit:

- en faveur de l'école maternelle : notamment l'abaissement des effectifs ou la scolarisation des moins de 3 ans,
- pour le remplacement : nous nous opposons à toutes remises en cause des dispositifs de remplacements et exigeons les moyens nécessaires en postes de titulaires pour qu'ils soient assurés dans les écoles,
- pour la formation des enseignants tout au long de leur carrière,
- en faveur des RASED pour lesquels nous demandons la restitution des 3 000 postes supprimés l'an passé, ainsi qu'une offre et des départs en formation suffisants pour améliorer la prise en charge des élèves en difficulté,
- au niveau de la direction et du fonctionnement de l'école avec notamment plus de temps de décharge pour tous les collègues directeurs, y compris les écoles de moins de 4 classes,
- pour l'éducation prioritaire avec une véritable relance des ZEP,
- ainsi que pour la scolarisation des élèves en situation de handicap qui continue d'évoluer sans toujours prendre en compte les besoins des élèves et des écoles. Il est important de faire un bilan de l'application de la loi du 11 février 2005. Par ailleurs, les conventions concernant les unités d'enseignement impliquent une attention particulière, afin de préserver les moyens nécessaires aux établissements et à la qualité du service. Ces changements de fonctionnement ne peuvent pas se limiter à des mesures de carte scolaire : elles nécessitent une concertation et une réflexion préalable de tous les acteurs.

Dans notre département nous faisons le constat d'une situation dans laquelle les conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice du métier pour les enseignants se dégradent.

C'est de moyens supplémentaires dont nous avons besoin pour construire l'École Publique et Laïque de la réussite de tous et pour offrir à chacun de nos élèves un haut niveau de culture commune.

**DONNONS
à l'éCOLE
LES
MOYENS
DE SES
AMBITIONS !**

AGENCE TETRAKTS - © MASTÈRE



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

www.snuipp.fr